



MUNICIPALITÉ
1338 Ballaigues

Tél. 021 843 99 11
Fax 021 843 99 12
E-mail: ballaigues@bluewin.ch

Préavis municipal concernant une
demande de crédit pour le changement
des fenêtres du Collège de Ballaigues

No 21/19 mai 2014

Au Conseil communal de Ballaigues

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. But

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF. 225'000.- pour financer le changement des fenêtres du Collège de Ballaigues.

2. Description des travaux projetés

Le Collège de Ballaigues construit, en 1909, a subi de nombreux travaux de réfection tout au long de ces longues années. Voici, ci-après, quelques exemples des derniers travaux réalisés :

- changement des WC de la salle des maîtres et des toilettes des filles du rez de chaussée,
- réparation de la charpente du toit de l'appentis qui s'effondrait,
- divers travaux de peinture des classes,
- réfection des bancs,
- remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz et du chauffe-eau,
- création d'un local « déchetterie et conciergerie »,
- nouveau câblage informatique dans les classes (été 2014).

C'est de 1989 que date la dernière révision des fenêtres et de la réparation des stores du Collège. Dans le cadre de la motion Frédéric Santschi et consorts « Pour une stratégie de développement de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Ballaigues » et suite au diagnostic énergétique, la Municipalité vous propose donc aujourd'hui le remplacement de ces dernières pour une économie de chauffage et un système plus écologique.

Les nouvelles fenêtres seront composées d'un triple vitrage. Pour les salles de classes et pour l'appartement du 3e étage ; les fenêtres seront équipées d'un store intégré électrique fonctionnant à l'énergie solaire facilement accessible pour le nettoyage ou l'entretien (protégé par un 4e vitrage).

Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires d'automne (2014) et du printemps (2015).

./..

3. Aspects financiers

1. Coûts des travaux

Sur la base d'offres reçues, le coût des travaux se compose selon le tableau ci-dessous :

Total fenêtres :	CHF. 174'118.-
Montage, pose et sécurisation :	CHF. 33'637.-
Installation chantier, élimination et taxe décharge :	CHF. 3'557.-
Divers et imprévus :	CHF. 13'688.-

TOTAL TTC	<u>CHF. 225'000.-</u>

2. Financement

- a) Crédit de CHF. 225'000.- destinés au financement des travaux de réfection cités en titre
ou
- b) Financement des travaux par la trésorerie courante selon les disponibilités, avec une reprise au fonds de réserve des bâtiments de Fr. 150'000.-,
- c) Amortissement des travaux en 30 ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF. 225'000.- destinés au financement des travaux de réfection cités en titre aux meilleures conditions du marché,
ou
2. De financer les travaux par la trésorerie courante selon les disponibilités, avec une reprise au fonds de réserve des bâtiments de Fr. 150'000.-,
3. De pouvoir amortir le montant des travaux en 30 ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes.

La Municipalité reste volontiers à disposition du Conseil et de la Commission qui sera désignée pour tous renseignements complémentaires et vous prie d'agrèer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :


Raphaël Darbellay


Sandra Parisot

